

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017
TEL : (646) 649-5061
FAX : (646) 781-9974

**CINQUIEME COMMISSION
(QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES)**

**DEUXIEME REPRISE DE LA 70EME SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**DECLARATION DE LA COTE D'IVOIRE
SUR LE POINT 152 INTITULE
FINANCEMENT DE L'ONU CI**

*Présentée par Mme Flora Seka
Conseiller*

New York, le 9 mai 2016

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Avant tout propos, je voudrais vous adresser les chaleureuses félicitations de ma délégation pour votre direction remarquable et efficace de nos travaux depuis le début de cette 70ème session. Nous saluons également l'engagement des autres membres de votre Bureau. Nul doute que votre leadership et votre détermination seront un atout précieux lors de cette deuxième reprise de session au calendrier très serré, pour réaliser autant d'exploits que ceux enregistrés au cours des deux précédentes sessions.

Je voudrais également remercier le Contrôleur, Madame Bettina Tucci Bartsiostas, ainsi que le Président du Comité Consultatif pour les Questions Administratives et Budgétaires (CCQAB), Monsieur Carlos Ruiz Massieu, pour la présentation de leurs rapports respectifs relatifs au point 152 de l'ordre du jour intitulé Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Cette intervention de ma délégation s'aligne sur celle faite par le Groupe africain le 2 mai dernier, concernant l'ensemble des Opérations de Maintien de la Paix.

Monsieur le Président,

Etablie par la résolution 1528(2004) du Conseil de Sécurité, l'ONUCI accompagne depuis douze (12) ans les Autorités ivoiriennes sur la voie de la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire.

Cinq (5) ans après la fin de la crise postélectorale de 2011, le Gouvernement ivoirien, avec l'aide de ses partenaires notamment l'ONUCI, est en passe d'achever le processus vers le retour total à la normalisation dans le pays. Le succès de l'élection présidentielle d'octobre 2015, les efforts consentis par toutes les parties en matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale, l'engagement commun à parachever le programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des ex-combattants (DDR), la réforme du secteur de la sécurité sont autant de preuves d'une Côte d'Ivoire en plein progrès.

Tous ces efforts ont été salués par le Conseil de Sécurité le jeudi 28 avril 2016 par l'adoption des résolutions 2283(2016) et 2284(2016) qui mettent effectivement fin au régime des sanctions en Côte d'Ivoire et prorogent pour la dernière fois le mandat de l'ONUCI jusqu'au 30 juin 2017.

Monsieur le Président,

Le projet de budget 2016-2017 du Secrétaire général sur le financement de l'ONUCI d'un montant de 320.709.000 dollars, soumis à l'examen de la Cinquième Commission, a été

établi sur la base du mandat 2015 du Conseil de Sécurité et non celui de 2016, auquel il est antérieur.

Ma délégation prend donc note de l'intention du Secrétaire général de présenter, lors de la partie principale de la 71^{ème} session de l'Assemblée générale, un projet de budget révisé qui reflèterait les incidences de la résolution 2284(2016) du Conseil de Sécurité sur le financement de l'ONUCI, pour sa dernière année de fonctionnement.

Ma délégation prend également note de la recommandation du CCQAB portant sur une autorisation d'engagement de dépenses avec mise en recouvrement, d'un montant de 160.354.500 dollars, égal à la moitié du projet de budget 2016-2017. Celle-ci devrait permettre le fonctionnement de l'ONUCI pour la période de six (6) mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016.

D'ores et déjà, ma délégation voudrait souligner que les questions résiduelles liées à la sécurité, le DDR notamment dans son volet réintégration des ex-combattants non encore pris en charge, la réconciliation nationale et à la cohésion sociale constituent une priorité pour les Autorités ivoiriennes. Celles-ci sont également très soucieuses de la réinsertion réussie des 713 agents locaux ainsi que de la gestion des déchets causés par le retrait de l'ONUCI. Le transfert des compétences à l'équipe de pays des Nations Unies pour relever les défis qui subsisteraient après le départ de la Mission devra également se faire dans les conditions idoines.

Ma délégation voudra en savoir davantage sur toutes ces questions lors des consultations officielles sur l'ONUCI.

Monsieur le Président,

De l'avis de nombreux observateurs, l'ONUCI a été en Côte d'Ivoire une "Success Story". La cessation totale de ses activités devrait par conséquent consolider les acquis des douze (12) années durant lesquelles la Mission a été déployée en Côte d'Ivoire.

Ma délégation voudrait une fois de plus exprimer toute la reconnaissance du Gouvernement et du peuple ivoiriens à l'ONUCI ainsi qu'aux autres partenaires pour leur soutien constant et leur engagement à la stabilisation et au retour de la paix définitive en Côte d'Ivoire.

Monsieur le Président,

En conclusion, ma délégation voudrait vous assurer qu'elle participera de façon constructive aux négociations sur cet important point de l'ordre du jour.

Je vous remercie.